

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Belle-Vue

N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
ÉCOLE BELLE-VUE**

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue
le mercredi, 8 octobre 2024 à 18 h 30,
dans le local d'anglais à l'école Belle-Vue et en visioconférence sur
Teams.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

M^{me} Alexandra Beaudoin, parent
M^{me} Roxanne Béland, secrétaire d'école
M^{me} Isabelle Chabot, enseignante
M^{me} Sylvie Lavallière, parent, VICE-PRÉSIDENTE
M^{me} Nathalie Mercier, responsable du service de garde
M. Maxime Renaud, parent
M. Jérôme Rodrigue-Labrecque, parent, PRÉSIDENT
M^{me} Louise St-Hilaire, enseignante en orthopédagogie

PARTICIPANT SANS DROIT DE VOTE

M^{me} Isabelle Vachon, directrice

ÉTAIT ABSENT

Aucun

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Isabelle Vachon accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 28.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Les membres se présentent à tour de rôle.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucun public.

4. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE

Président

La direction informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président. Ce dernier doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement et ne pas être un employé de notre centre de services scolaire.

M^{me} Roxanne Béland présente M. Jérôme Rodrigue-Labrecque pour pourvoir ce poste. Ce dernier accepte.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par M^{me} Alexandra Beaudoin, appuyé par M^{me} Isabelle Chabot, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :

- M. Jérôme Rodrigue-Labrecque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ n° 24-10-08-01

N° de résolution
ou annotation
CÉ n° 24-10-08-02

Vice-présidente

La direction informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme vice-présidente, afin d'assumer les fonctions du président en son absence. Cette dernière doit être une représentante des parents au sein du conseil d'établissement et ne pas être une employée de notre centre de services scolaire.

M^{me} Sylvie Lavallière se propose.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par M. Maxime Renaud, appuyé par M^{me} Roxanne Béland, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :

- M^{me} Sylvie Lavallière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ n° 24-10-08-03

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Sylvie Vallière, appuyé par M. Jérôme Rodrigue-Labrecque, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Le procès-verbal sera adopté à la prochaine séance, étant donné que les membres n'ont pas reçu le bon, donc n'ont pas pu en prendre connaissance avant la rencontre d'aujourd'hui.

7. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun.

8. TRAVAUX DU CONSEIL

CÉ n° 24-10-08-04

8.1. Règles de régie interne

Il est proposé par M^{me} Louise St-Hilaire, appuyé par M^{me} Isabelle Chabot, et résolu :

QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

8.2. Dénonciation d'intérêt

Le formulaire est expliqué aux membres et devra être complété, signé et retourné au secrétariat de l'école avant la prochaine rencontre.

8.3. Projet de calendrier des séances et vérification des coordonnées

Les prochaines séances du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025 auront lieu en présentiel à l'école ou sur *Teams*, au choix du membre, et seront les mercredis à 18 h 30 les :

- 4 décembre;
- 12 février;
- 16 avril;
- 4 juin.

N° de résolution
ou annotation
CÉ n° 24-10-08-05

8.4. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2024-2025

Il est proposé par M^{me} Louise St-Hilaire, appuyé par M. Maxime Renaud, et résolu :

QUE le budget de fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.5. Membre de la communauté

La direction propose d'inviter un membre du conseil municipal et un membre de la bibliothèque municipale, soit :

- M^{me} Marie-Eve Caron (conseil municipal);
- M^{me} Michèle Boutin (bibliothèque).

Il est proposé par M. Jérôme Rodrigue-Labrecque, appuyé par M^{me} Roxanne Béland, et résolu :

QUE ces deux membres de la communauté soient invités à siéger au conseil d'établissement 2024-2025 et que ce soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.6. Activités éducatives

M^{me} Isabelle Chabot informe les membres des activités éducatives qui sont prévues cette année, soit :

- 4 km à l'école secondaire de Saint-Damien le 18 octobre (élèves de 4^e et 5^e année);
- Spectacle de l'orchestre symphonique de Québec au Grand Théâtre de Québec le 11 novembre (élèves des 2^e et 3^e cycle);
- Spectacle « Kattam et ses Tams-Tams » à l'Anglicane de Lévis le 19 novembre (élèves du 1^{er} cycle);
- Spectacle « Le magicien d'Oz » à l'Anglicane de Lévis le 25 mars (élèves du préscolaire);
- Wendake le 20 mai (classe d'Isabelle St-Pierre);
- Zoo Miller le 17 juin (toute l'école).

Il est proposé par M^{me} Alexandra Beaudoin, appuyé par M^{me} Nathalie Mercier, et résolu :

QUE les activités éducatives prévues soient approuvées telles que déposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ.

La direction ajoute que 3 activités ont eu lieu sans approbation, car elles ont eu lieu avant la première rencontre du conseil d'établissement, mais que pour l'an prochain elle les fera approuver à la dernière séance de cette année. Les activités sont :

- Camping Domaine Champêtre le 29 août (élèves du primaire);
- Ferme Cassis et Mélisse le 27 septembre (élèves du préscolaire);
- Cross-country à l'école du Phare le 3 octobre (élèves des 2^e et 3^e cycle).

CÉ n° 24-10-08-06

8.7. Photos scolaires

Après discussion, les membres mentionnent être satisfaits du service reçu et de la qualité des photos de la photographe de cette année, soit madame Andréanne Gaulin-Riffou, et suggèrent que la direction procède au renouvellement de contrat pour l'an prochain aux mêmes conditions.

Il est proposé par M^{me} Isabelle Chabot, appuyé par M. Maxime Renaud, et résolu :

QUE le renouvellement du contrat avec la photographe soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES

La direction explique que la formation des nouveaux membres est obligatoire et invite les membres à la suivre dès que possible. Un lien web sera envoyé par courriel.

10. INFORMATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Nous n'avons pas de représentant.

11. INFORMATION DE LA DIRECTION

11.1. Projet de réfection de la cour d'école

M^{me} Isabelle Vachon a envoyé aux Ressources matérielles une nouvelle soumission de l'architecte. Ils vont évaluer le tout et faire un suivi auprès de cette dernière.

Un comité est en place et composé de :

- M. Vincent Gagnon, enseignant en éducation physique;
- M^{me} Esther Langlois, enseignante au préscolaire;
- Mme France St-Hilaire, enseignante en musique et parent d'élèves;
- M^{me} Kellie Breton, T.E.S. et parent d'élèves;
- M^{me} Alexandra Beaudoin, parent d'élèves;
- M^{me} Julie Nolet, parent d'élèves;

La campagne de financement pour le tirage d'un demi-bœuf est lancée. Il y aura 500 billets à vendre pour 20 \$ chacun.

La direction fera une demande de subvention au gouvernement. Il est possible d'obtenir 100 000 \$ par année scolaire.

Nous avons reçu un montant d'environ 9 000 \$ de l'équipe Dessercom qui participait au Grand Défi Pierre Lavoie. Nous pourrions investir cet argent pour des modules pour notre projet de réfection de la cour.

11.2. Projet éducatif

Le projet éducatif qui a été présenté l'an dernier ne correspond pas aux attentes du ministère, donc le Centre de services scolaire a demandé qu'il soit refait.

Pour ce faire, elle a créé un comité composé de M^{mes} Julie Thibaudeau et Louise St-Hilaire. Le nouveau projet éducatif sera présenté au conseil d'établissement avant d'être envoyé au centre de services scolaire.

12. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS / PERSONNEL DE SOUTIEN

Aucune information.

13. INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

13.1. Règles de fonctionnement du service de garde

M^{me} Nathalie Mercier présente les règles de fonctionnement 2024-2025 aux membres qui ont été adoptées par les membres le 10 juin 2024. Elle y a fait la modification des tarifs qui sont imposés par le gouvernement.

Il est proposé par M. Jérôme Rodrigue-Labrecque, appuyé par M^{me} Alexandra Beaudoin, et résolu :

N° de résolution
ou annotation

CÉ n° 24-10-08-08

QUE les règles de fonctionnement du service de garde soient adoptées telles que déposées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

13.2. Programme d'activités du service de garde

M^{me} Nathalie Mercier informe les membres du programme d'activités du service de garde pour l'année en cours.

Il est proposé par M. Maxime Renaud, appuyé par M^{me} Sylvie Lavallière, et résolu :

QUE le programme d'activités du service de garde soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. SUJET DIVERS

Aucun.

CÉ n° 24-10-08-09

15. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 H 48

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M^{me} Nathalie Mercier, appuyé par M^{me} Roxanne Béland, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Jérôme Rodrigue-Labrecque
Président

Isabelle Vachon
Directrice